

## CHRONIQUE ASSURANCE

*Gérard Marinovich*

*Président du conseil et chef de la direction  
La Mutuelle des municipalités du Québec*

### La MMQ tient promesse Solides résultats et ristournes annoncées

Pour une quatrième année de suite, les résultats dévoilés lors de l'assemblée générale annuelle de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), tenue à Québec le mercredi 5 mars dernier, ont été fort impressionnants. La Mutuelle a encore une fois dépassé ses prévisions, notamment au chapitre des primes souscrites et du bénéfice net. Elle a, de plus, annoncé qu'elle commencera à verser des ristournes dès la fin de l'année 2008.

Au 31 décembre 2007, les primes souscrites par la MMQ totalisaient 24,5 millions de dollars. La Mutuelle a réalisé un bénéfice net de 6,1 millions de dollars, comparative-ment à 4,4 millions l'année dernière. Elle a, par ailleurs, franchi le cap des 900 membres-sociétaires, portant à 70 % sa part du marché des municipalités locales, des MRC et des régies intermunicipales. L'avoir des membres-sociétaires totalise maintenant 13 millions de dollars.

En tant que président du conseil et chef de la direction, je me réjouis de ce bilan, qui confirme la solidité de la MMQ et la place en excel-

lente position pour l'avenir. Je suis non seulement fier et satisfait de notre performance financière, mais aussi de nos initiatives toujours plus précises et mieux orchestrées en matière de prévention, que nos membres-sociétaires accueillent avec un intérêt sans cesse croissant.

#### Ristournes en vue

Grâce aux excellents résultats de 2007 et à la progression spectaculaire qu'enregistre la MMQ depuis sa création, ses membres-sociétaires bénéficieront bientôt de l'un des plus attrayants avantages qu'offre l'appartenance à une mutuelle. En effet, à compter du 31 décembre 2008, des ristournes seront versées en fonction de divers critères d'admissibilité – une autre preuve que la MMQ satisfait déjà largement les exigences de l'Autorité des marchés financiers en matière de solvabilité. Ces ristournes marqueront le début d'un processus visant à reconnaître graduellement la participation engagée des membres-sociétaires. Notons que cinq années seulement se seront écoulées depuis l'émission des premières polices lorsque la

MMQ commencera à redistribuer ses surplus.

L'attribution précoce de ces ristournes témoigne de l'efficacité de l'approche développée par la MMQ. D'une part, depuis ses débuts, la Mutuelle est demeurée résolument fidèle à sa mission, qui consiste essentiellement à accompagner ses membres-sociétaires dans la recherche et la mise en oeuvre de mesures de prévention. D'autre part, ses membres-sociétaires se sont montrés extrêmement collaborateurs, témoignant par le fait même de leur compréhension des principes mutualistes et de leur désir de favoriser le succès de *la solution qui leur appartient*.

#### Une entité guidée par ses valeurs

De nouveau en 2007, la MMQ a poursuivi ses investissements en matière de prévention afin d'offrir un soutien constant à ses membres-sociétaires. Son efforts ont porté sur des enjeux bien actuels, notamment la sécurité incendie, la sécurité civile, la gestion de l'eau potable, l'émission de permis et la présence des cyanobactéries.



Gérard Marinovich

Son appui s'est manifesté sous la forme de conseils, de formation, de politiques et de suggestions de plan d'action.

Ces gestes démontrent que la MMQ est réellement engagée dans la prévention, clé de voûte de ses succès. Ils reflètent les valeurs simples et fortes qui guident ses actions: la proximité, l'accompagnement, le bien commun et l'équité.

Toujours soucieuse de répondre aux besoins de ses membres-sociétaires, la MMQ a fait l'embauche d'un conseiller en prévention spécialisé en sport et loisir et a poursuivi ses ateliers de perfectionnement. Elle a, par ailleurs, poursuivi son programme de visites préventives et continué d'offrir des conseils par l'intermédiaire de son service d'assistance gratuit.

Le *Mérite MMQ en gestion de risques* a également eu lieu pour une deuxième année. En

septembre, lors des assises 2007 de la FQM, la MRC de Nicolet-Yamaska, la municipalité du Canton de Shefford et les villes de Lac-Saint-Joseph et de Matane ont été désignées lauréates et ont chacune reçu un prix en argent pour financer leurs activités de prévention. La MMQ a également renouvelé sa campagne de prévention annuelle sous le thème *La sécurité dans les aires de jeu et de sport... Ça ne fait pas de mal!*

Sur le plan opérationnel, c'est la prise en charge des règlements de sinistres par la MMQ elle-même et l'élargissement de plusieurs protections offertes aux mem-


bres-sociétaires qui ont principalement retenu l'attention.

### Présence sur le Web

La MMQ est entrée sur le Web en 2007! Son site, informatif et promotionnel, offre une foule de renseignements utiles, notamment sur ses services de prévention et ses programmes de formation. Grâce à une zone qui leur est exclusivement réservée, les membres-sociétaires peuvent rapporter un sinistre et consulter une vaste bibliothèque en ligne regroupant les nombreuses publications de la MMQ, notamment ses bulletins de prévention, toujours très en demande.

### Une aventure fructueuse

Jusqu'ici, le milieu municipal local a pris grand soin de sa mutuelle et, avec les ristournes annoncées, il récoltera les fruits de ses efforts et de sa discipline. Ces succès se poursuivront, pour autant que les décideurs du milieu soient toujours aussi nombreux à croire en l'approche mutualiste et à résister aux pressions du marché au fil des ans. Car la réussite de la MMQ n'est pas fortuite. Elle se compose d'un assemblage d'efforts harmonisés, d'adhésions nombreuses et de saines pratiques de gestion qui ont permis d'atteindre un équilibre.

La MMQ se bonifie et s'enrichit avec le temps. Elle n'est pas à l'abri d'une année plus modeste, qui l'obligerait à puiser dans ses réserves, mais elle chemine, à la fois sereine et vigilante. La MMQ et ses succès appartiennent aux municipalités, aux MRC et aux régies intermunicipales qui la composent. À elles de les célébrer et de demeurer unies autour de cette admirable réussite. 

DROIT MUNICIPAL | DROIT DU TRAVAIL | DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Téléphone: 514 331-5010  
dufresnehebert.ca

Dufresne Hébert Comeau  
A v o c a t s